

Éditeur responsable : Collège communal, rue des Écoles, 4 - 4340 Awans - 04/ 263.40.01 - Visitez notre site : www.awans.be

DOSSIER EN PAGES CENTRALES

La guerre 1914-18



Festivités à Othée les 11, 12 et 13 mai pour
les commémorations de la fin de la guerre 14-18
et le 145^e anniversaire de la Royale Harmonie.



- Droit d'interpellation du citoyen
- Guêpes, abeilles, bourdons, ne pas confondre !
- Campagne d'identification d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques

Hubo

www.hubo.be

Valable jusqu'au
15/05/2018

BON DE REDUCTION

-15%
SUR 1 TICKET

- * Sur remise de ce bon vous recevrez une réduction unique de 15% sur tout l'assortiment.
- * Seulement valable du 15/03/2018 au 15/05/2018 dans tous les magasins Hubo
- * Max 1 bon par client
- * Non cumulable avec les articles dans notre dépliant, d'autres réductions et promotions, la Carte Cadeau Hubo et tous les paquets Box&Go.

 CODE DE REDUCTION EN LIGNE
GZG1NGVZ



5400620105089



PEUGEOT

Schyns
Awans

www.peugeot-schyns.be



CITROËN

Citropol

AWANS

www.citropol.be

DEUX MARQUES, UNE ADRESSE :

5, Rue de l'Estampage 4340 Awans | Tél: 04/239.71.71

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

La saison hivernale a été propice au travail de préparation de la belle saison qui s'annonce.

Ainsi, de nouveaux dispositifs de **sécurité routière** ont vu le jour. Les plus importants concernent notamment le nœud situé entre la Route Nationale 3 et la rue Jean Lambert Defrêne. Les travaux en bordure du parc d'activités économiques étant terminés, la circulation venant du centre d'AWANS peut être renvoyée, de manière sécurisée, vers la rue Noël Heine par la rue de la Chaudronnerie. Dans l'attente de la route reliant l'extension de l'ancien MCB et IKEA, ce dispositif empêchera les demi-tours d'automobilistes sur la rue de Bruxelles.

En préparation de l'ouverture de la place communale, le stationnement, rue Blanche d'Ans, n'est plus autorisé que du côté pair des habitations, de sorte que la visibilité dans la rue, qui reçoit un trafic issu des déviations depuis HOGNOUL et FOOZ, s'améliore. La fin des travaux est proche et permettra à tout un chacun de profiter d'un début de **revitalisation** de l'entité d'AWANS, dès que les températures au sol permettront la pose du tarmac de finition.

La vitesse des véhicules est souvent pointée du doigt. Des **ralentisseurs** vont très bientôt être proposés à l'autorité en la matière qu'est le conseil communal. Ils prendront place rue Delvaux à OTHEE et rue Deltour à FOOZ. La liaison et le trafic de transit rue de Lowaige méritent une étude qui a été commandée et dont j'attends les résultats, en tant qu'autorité administrative.

L'hiver passé me donne l'occasion de revenir sur ses plaisirs. Vous vous souviendrez des nombreux cadeaux de Noël tombés des mains du **Cercle Awansois des Acteurs Économiques** et grâce au travail de l'Agence de Développement Local. Un autre rendez-vous incontournable était la seconde édition du **marché d'Hiver**, parfaitement piloté, autant par l'Administration communale que par les **D'Jones de Villers**. Souvenirs de ces visages heureux et émerveillés, pour les plus jeunes, croisés à cette occasion qui s'est révélée à nouveau être un succès populaire.

L'arrivée du printemps rappelle immanquablement le **travail** qui s'annonce en matière

de fauchage et entretien des espaces publics ainsi que privés. Il est ici utile

de vous rappeler que l'autorité et les services mettront tout en œuvre pour vous assurer un cadre de vie agréable. Le collège vous appelle aussi à participer, fin mars et comme chaque année maintenant à l'opération pour une **Wallonie Plus Propre**. Suivez l'exemple donné par les enfants de nos écoles! Toutes les informations utiles se retrouvent sur www.bewapp.be ou vous seront transmises par les services communaux.

La **propreté publique** est, en effet, l'affaire de tous. Le collège a fait en sorte de renforcer le service chargé de la propreté publique. Les efforts déployés par le SPW paient aussi aujourd'hui au grand bénéfice des riverains des routes nationales.

Mais les rencontres citoyennes appellent déjà à nous revoir. Les **festivités** à OTHEE se profilent avec ravissement, dans le courant d'un mois de mai qu'on vous annonce chargé en émotions!

Au plaisir de vous y rencontrer!

Pierre-Henri LUCAS,
Bourgmestre



De gauche à droite : **Éric Dechamps**, directeur général ; **Catherine Streel**, Échevine de l'Urbanisme, de la Mobilité et des Sports ; **Pascal Radoux**, Échevin de l'Enseignement et des Affaires européennes ; **Pierre-Henri Lucas**, Bourgmestre ; **Maxime Bourlet**, Président du CPAS ; **Thibaud Smolders**, Échevin des Finances et des Travaux ; **Dominique Lugowski**, Échevin de l'Environnement et de la Culture.

s o m m a i r e

• Édito du bourgmestre	3	• Permis de conduire	11
• Campagne d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques	4	• Souper spaghetti du samedi 21 avril 2018	12
• Marché d'hiver 2018	4	• La diversification alimentaire chez les enfants	12
• Les vœux du Petit Prince...	4	• Le jeu-concours « Awans Fête Noël » a encore fait 42 heureux gagnants	13
• Guêpes, abeilles, bourdons : ne pas confondre!	5	• 6 ^e Rencontre Gourmande de l'ADL	13
• Droit d'interpellation du citoyen	5	• Les nouveaux acteurs économiques awansois	13
• Grandir à l'école communale maternelle d'Awans!	6	• Agend'@wans	14
• Dossier en pages centrales : Awans, commémoration 14-18	8-9	• Décès du 01/10/2017 au 31/12/2017	14
• Le Conseil communal des enfants	11	• Naissances du 01/10/2017 au 31/12/2017	14
• Recrutement de moniteurs-trices	11		

Campagne d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques

Avec le soutien de la



Nous vous informons que la commune d'Awans a décidé d'adhérer au projet du Ministre Carlo Di Antonio concernant la campagne d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques. En effet, depuis le 1er novembre 2017, l'identification et l'enregistrement des chats domestiques sont obligatoires. Grâce au subside octroyé par la Région Wallonne, vous pourrez vous rendre chez un des vétérinaires repris dans la liste ci-dessous et bénéficier ainsi d'un tarif préférentiel pour les prestations suivantes : une ovariectomie, une ovariectomie et une hystérectomie, une castration, une identification et un enregistrement de votre chat. L'intervention communale correspond à 50% du montant du coût pour chaque prestation. Vous ne payerez donc que la moitié de la facture à votre vétérinaire, ce dernier sera rétribué directement par la commune pour la moitié restante. La campagne se déroulera jusqu'au 15 juillet 2018.

Liste des vétérinaires :

- Monsieur Patrick Joly rue Georgette Rondeux, 32 à 4340 Awans
Tél : 04/239.00.61
- Madame Chantal Huberts rue de l'Yser, 16 à 4340 Villers-L'Évêque
Tél : 04/225.28.08

Info : Tél. : 04/ 364.06.28 ou 51 • **E-mail :** info@awans.be

- Clinique vétérinaire Crahay Alain rue Noël Heine, 101 à 4340 Awans
Tél 04/239.61.61
- Clinique vétérinaire Lucas rue de Bruxelles, 98 à 4340 Awans
Tél 04/239.99.99

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le secrétariat du bourgmestre.

Info : Tél : 04/364.06.28 ou 51 E-Mail : info@awans.be

Marché d'hiver 2018

Bon succès pour cette deuxième édition du marché d'hiver qui s'est déroulée cette année à Villers-L'Évêque, en partenariat avec l'asbl « les Djones de Villers ». L'ambiance musicale était au rendez-vous et assurée le DJ Pascal Tavolieri, par le groupe Sun7 Boulevard pour le samedi soir et le dimanche par le magicien Alex Rogan. Merci à tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation.



Les vœux du Petit Prince...

En cette fin d'année 2017, le collège communal a souhaité promouvoir une décoration collective dans chaque village. À cette occasion, les habitants étaient invités à venir accrocher leur carte de vœux pour l'année 2018 au sapin de leur village. Les enfants ont été les plus nombreux à participer. Voici quelques exemples des messages :

- Victor souhaite jouer tout le temps avec Lorelei.
- Sarah Yengue : « Joyeux Noël ! Je vous souhaite de belles fêtes. J'espère que ma sœur restera en bonne santé # la meilleure ! J'espère que ma maman et mon papa s'aimeront toute leur vie # les meilleurs. J'espère que ma 2ème sœur réussira ses examens # réussite. J'espère que ma famille sera encore plus heureuse cette année 2018. »
- Elisa Dries : « Je souhaite que tous les enfants reçoivent mon amour et des dou-



dous. Et que tous les parents soient gentils et n'abandonnent pas leurs enfants. Je ne veux plus que les enfants soient tristes. Et aussi, j'aimerais que mon nounours parle. »

- Elia Dechamps : « Bonne année 2018. J'aimerais que Lola revienne, merci. »
- Enfant anonyme : « Je souhaite passer les meilleurs moments avec mes amies et ma famille. En espérant que les SDF passent aussi un bon moment et que l'année 2018 leur porte bonheur. Comment s'amuser super bien quand on sait qu'il y a des personnes dehors. Et j'aimerais réussir ma 6^e. »
- Alexis Hanssens : « Un bonjour... Un au revoir... Un merci ... Le tout avec le sourire... ça change la vie. »
- Enfant anonyme : « Mettre des filets aux gaules. »

Merci à tous pour votre précieuse collaboration.

Le guide des bonnes pratiques pour le respect de l'environnement dans les activités de jardinage est disponible en version informatique à cette adresse : http://environnement.wallonie.be/publi/education/environnement_au_jardin.pdf ou en version papier au service de l'Environnement, place Communale, 6, première porte à droite au premier étage (04/364.06.33-52 ou env@awans.be).

L'usage des sacs de caisse en plastique léger est interdit depuis le 1er décembre 2016. Toutefois, l'**arrêté du Gouvernement wallon a autorisé les commerçants à fournir encore des sacs jusqu'au 1er décembre 2017**, afin de leur permettre de liquider leurs stocks de sacs payés avant le 1er décembre 2016.

À partir du 1^{er} décembre 2017, l'usage de sacs de caisse en plastique à usage unique, quelle que soit l'épaisseur, est interdit. L'usage de sacs réutilisables est encouragé et par conséquent n'est pas interdit.

Guêpes, abeilles, bourdons : ne pas confondre !

Les pompiers reçoivent régulièrement de nombreux appels sollicitant la destruction de prétendus nids de guêpes.

En réalité, il s'agissait dans la plupart des cas, de nids d'abeilles ou de bourdons. Ces derniers ne peuvent pas être détruits, étant donné qu'il s'agit d'espèces protégées.

En présence de nids d'abeilles ou de bourdons, il est préférable de contacter plutôt un apiculteur qui pourra déplacer ces nids le cas échéant.

Les abeilles et les bourdons sont une espèce d'insecte protégée, raison pour laquelle leurs nids ne peuvent pas être détruits. Ils ne constituent pas de réel danger pour l'homme puisqu'ils ne sont pas agressifs et piquent uniquement dans des cas exceptionnels, lorsqu'ils se sentent menacés.

En outre, l'abeille et le bourdon apportent une contribution majeure à l'environnement. Ils sont de grands pollinisateurs, contribuent au maintien de la diversité végétale et assurent un équilibre naturel. En transportant le pollen d'une fleur à l'autre, l'abeille et le bourdon assurent la fécondation des plantes. Cette pollinisation croisée permet également d'améliorer la qualité des fruits de la plante.

Les nids d'abeilles et de bourdons se rencontrent dans des zones

fleuries telles que les jardins, les champs et les vergers. Ils peuvent être construits à même le sol, dans les arbres, dans les lézardes, etc.

Comment faire en présence d'un nid d'abeilles ou de bourdons ?

Vous pouvez simplement le laisser tel quel, sans y toucher. Les abeilles et les bourdons sont rarement agressifs et apportent une contribution majeure à l'environnement. Dans certains cas, le nid se situe à un emplacement gênant. Il est alors préférable de contacter un apiculteur, qui déplacera le nid ou vous fournira des conseils pratiques pour le déplacer vous-même.

Qui contacter en cas de présence d'un nid de guêpes dans votre propriété ?

Vous pouvez contacter le service des pompiers au 04/344.98.11 du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 sans interruption.

Le déplacement et la destruction du nid vous en coûteront 70 euros (tarif au 1^{er} janvier 2018).

Des guêpes dans les bulles à verre ?

Vous êtes témoins de la présence de guêpes dans les bulles à verre situées sur le territoire communal ?

Un seul réflexe : service de l'Environnement (04/364.06.33-52 ou env@awans.be).



Droit d'interpellation du citoyen

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la publicité de l'administration dans les provinces et les communes (1997), actuellement intégrée dans le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (C.D.L.D.), les autorités administratives communales sont tenues de mettre en place une politique organisée de communication et d'information.

Cette politique s'articule autour de trois axes :

1. L'information générale du citoyen - La publicité active
 2. L'information individuelle du citoyen - La publicité passive
 3. L'information spécifique au fonctionnement du conseil
- L'autorité peut adopter différentes mesures. Parmi ces mesures dans le cadre d'une information générale du citoyen, le conseil communal a décidé de confirmer l'édition d'un bulletin d'information communal, destiné à diffuser des informations d'intérêt local, et ce en synergie avec le C.P.A.S.

Concernant singulièrement le troisième axe, cette information peut être communiquée en amont ou en aval des réunions du conseil communal voire lors de ces réunions.

Pierre angulaire du fonctionnement du conseil communal, l'article L1122-20 du C.D.L.D. dispose que les réunions du conseil communal sont en principe publiques.

Mais il est aussi offert un véritable droit d'interpellation directe du collège en séance publique du conseil communal, organisé en faveur des habitants des communes wallonnes. Pour être concret, voici l'extrait du Règlement d'Ordre Intérieur du conseil communal à ce propos :

« Chapitre 5 – Le droit d'interpellation du citoyen

Article 61 - Tout citoyen âgé de 18 ans accomplis, domicilié dans la commune, dispose, aux conditions fixées dans le présent chapitre, du droit d'interpeller les instances communales.

Les conseillers communaux, les conseillers de l'action sociale ne disposent pas dudit droit.

Article 62 - Tout citoyen qui désire faire usage de son droit d'interpellation porte à la connaissance du bourgmestre l'objet de sa demande par une déclaration écrite accompagnée d'une note indiquant d'une manière précise la question qui est posée

ou les faits sur lesquels des explications sont sollicitées ainsi que les considérations qu'il se propose de développer.

Article 63 - L'interpellation doit être d'intérêt communal. Elle ne peut en outre être relative à un point inscrit à l'ordre du jour de la réunion du conseil du même jour.

Article 64 - Le collège communal examine la conformité de la demande; il écarte toute demande non conforme à la présente section (notamment quant aux délais, au sujet invoqué, etc.). Il peut en outre refuser une interpellation lorsqu'elle porte sur un objet d'intérêt exclusivement privé ou lorsqu'elle est de nature à porter préjudice à l'intérêt général. Il en est de même des interpellations qui mettraient en cause des personnes physiques, qui porteraient atteinte à la moralité publique, qui manqueraient de respect aux convictions religieuses ou philosophiques d'un ou plusieurs citoyens, ou qui avanceraient des propos à connotation raciste ou xénophobe.

Les demandes écrites conformes sont présentées au conseil communal lors de sa plus prochaine séance dans le respect des délais de convocation du conseil communal.

Article 65 - Les interpellations se déroulent en séance publique du conseil communal, dans le respect du quorum de présence tel que visé à l'article 28 du présent règlement, mais sans débat, sans réplique, ni sans vote les sanctionnant.

Elles débutent à l'heure fixée pour la séance du conseil communal. Au terme de ces interpellations, la séance du conseil communal commence.

Le public présent est tenu aux mêmes règles que lors d'une séance publique du conseil communal, la police de l'assemblée étant assurée par le bourgmestre ou celui qui le remplace.

Article 66 - Le citoyen dispose d'une durée maximale de 3 minutes pour développer son interpellation.

Le bourgmestre ou l'échevin ou le président du conseil de l'action sociale et/ou le conseiller communal sollicité par le bourgmestre dispose d'une même durée maximale de 5 minutes pour apporter une réponse.

Il ne peut être développé qu'un maximum de 3 interpellations par séance du conseil. »

Le texte intégral du Règlement d'Ordre Intérieur est disponible sur le site internet communal www.awans.be



Grandir à l'école communale maternelle d'Awans !

À l'école d'Awans, les plus petits évoluent dans des infrastructures propices à leur épanouissement. Celles-ci sont sans cesse rénovées pour leur bien-être : notons, cette année, la construction d'un réfectoire à l'implantation d'Awans et la métamorphose de la verrière de l'école de Villers... devenue salle de psychomotricité.

Notre école maternelle, c'est surtout un lieu privilégié où l'enfant peut grandir et développer ses potentialités. Elle lui permet de découvrir le plaisir d'apprendre, de jouer, d'explorer, de communiquer.

C'est aussi une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble : elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et permet à chacun d'entre eux de se

construire comme une personne singulière au sein d'un groupe.

En d'autres mots, notre école maternelle est un lieu de développement, de socialisation et d'apprentissage. Elle outille **tous** les enfants pour qu'ils deviennent des élèves **accomplis et épanouis**. Voyez plutôt : démonstration en quelques images !



L'enfant explore :



Il s'exprime :



Il dénombre, mesure, organise... :



Il se nourrit sainement :



Il observe, expérimente :



Il bouge :



...dans un cadre propice à son épanouissement



Awans : nouvelle annexe



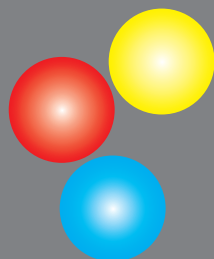
Fooz

Othée



Villers : verrière rénovée





Jean LEBLOIS
Gérant

04/ 227 78 85



Détection, recherche, services et maintenance en :
Chauffage - Sanitaire - Égouttage - Gaz -
Thermographie - Endoscopie

Chauffage et Sanitaire en collaboration avec
EAU et CHALEUR - Jean Paul LEBLOIS 04/ 227 23 25



PARTENAIRE de



PRIMAGAZ

Le gaz à disposition
même si le gaz naturel
n'est pas disponible.

PARTENAIRE de



Protéger votre
installation du calcaire.



Rue des Gossons, 13/1 - 4340 Othée - detectservice.be@gmail.com - www.detectservice.be

AWANScom29-21



Soin énergétique

- relaxe et élimine le stress
- renforce le système immunitaire
- aide à soulager la douleur
- accélère l'auto-guérison
- rééquilibre le système nerveux
- apporte du bien-être

institut isabelle
spécialiste en soin visage
et réflexologie plantaire
rue L. Macours 41 - 4340 Othée
04-257 54 27

Heures d'ouverture :
lundi-mardi-jeudi-vendredi
9h à 12h et 13h30-18h
samedi 9h à 12h
fermé le mercredi

 www.institutisabelle.be

AWANScom29-14



CUISINES
AS DESIGN

Une nouvelle adresse à Hognoul pour vos cuisines sur-mesure

CAP SUR LA QUALITÉ !

Rue Chaussée, 62 - 4342 Hognoul
Tél. : +32 (0) 4 222 29 25 - GSM : +32 (0) 496 73 50 75
Mail : info@asdesign.be - Web : www.asdesign.be

AWANScom29-13

Awans, commémoration 14-18

Le coquelicot

Depuis maintenant 4 ans, le logo de notre Commune est assorti d'un coquelicot en mémoire des soldats tombés pendant la Grande Guerre de 14-18. Mais connaissez-vous l'origine de ce symbole ?

Le poème « In Flanders Fields » a été publié pour la première fois dans le magazine anglais Punch, en décembre 1915. En quelques mois, ce poème allait devenir le symbole des sacrifices consentis par tous les combattants de la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui encore, on continue à le réciter lors des cérémonies du jour du Souvenir tenues au Canada et ailleurs dans le monde.

Le poème est l'œuvre de John McCrae, médecin et professeur canadien qui a participé à la guerre sud-africaine et à la Première Guerre mondiale.

Vu la popularité du poème, on a adopté le coquelicot comme fleur du souvenir aux morts de guerre en Grande-Bretagne, au Canada, en France, aux États-Unis et dans d'autres pays du Commonwealth.

In Flanders Fields de John McCrae
Dans les champs de Flandre

In Flanders fields the poppies grow
Dans les champs de Flandre, les coquelicots fleurissent
Between the crosses row on row,
Entre les croix qui, une rangée après l'autre,
That mark our place; and in the sky
Marquent notre place ; et dans le ciel,
The larks, still bravely singing, fly
Les alouettes, chantant vaillamment encore, sillonnent,
Scarce heard amid the guns below.
À peine audibles parmi les canons qui tonnent.

We are the dead. Short days ago
Nous, les morts, il y a quelques jours encore,
We lived, felt dawn, saw sunset glow,
Nous vivions, goûtions l'aurore, contemplions les couchers
de soleil,
Loved and were loved and now we lie
Nous aimions et étions aimés ; aujourd'hui, nous voici gisant
In Flanders fields.
Dans les champs de Flandre.

Take up our quarrel with the foe:
Reprenez notre combat contre l'ennemi :
To you from failing hands we throw
À vous, de nos mains tremblantes, nous tendons
The torch; be yours to hold it high.
le flambeau ; faites-le vôtre et portez-le bien haut.
If ye break faith with us who die
Si vous nous laissez tomber, nous qui mourons,
We shall not sleep, though poppies grow
Nous ne trouverons pas le repos, bien que les coquelicots
fleurissent
In Flanders fields.
Dans les champs de Flandre.



Festivités à Othée Les 11, 12 et 13 mai

Vendredi 21h00 : spectacle sous chapiteau « La bande des Liégeois au ski »

Samedi 11h : expo 14-18 au cercle paroissial

14h00 à 18h00 stand de bouche, place du monument

19h00 : souper des poilus, sous le chapiteau

Dimanche 9h30 : messe en wallon

10h30 cortège et concert de l'Harmonie

14h30 : cortège dans les rues du village

19h00 soirée de clôture

Info : Monsieur Louis Vanhoef 0479/92.96.02

Awans, commémoration 14-18



EXCURSION D'UN JOUR

« Sur les traces des Poilus »

DATE : SAMEDI 2 JUIN 2018

Départ en, car à 8h00 sur le parking du hall omnisports (retour prévu vers 20h)

PAF : GRATUIT pour les habitants d'Awans – Les participants devront prévoir leurs repas et autres suppléments éventuels non prévus.

Accompagnants extérieurs à la Commune : 25€/adulte à partir de 16 ans et 15€/enfant

Réservation obligatoire – Nombre de places limité – 04/257.46.03

AU PROGRAMME :

VISITE DU MUSÉE D'YPRES

Le Musée In Flanders Fields rénové confronte le visiteur avec les séquelles de la Grande Guerre. Il confronte jeunes et moins jeunes avec la vie et la mort dans le Saillant d'Ypres. Il nous tend un miroir et nous invite à nous attarder sur la façon dont nous assumons notre passé et celui de tous les autres pays concernés. Des soldats de plus de cinquante pays différents, représentant autant de cultures différentes, vinrent participer à la guerre en Flandre. Aujourd'hui, le musée accueille tout logiquement des visiteurs des quatre coins du monde. Pour les confronter avec le caractère universel d'une conflagration mondiale qui a eu lieu il y a 100 ans.

CIMETIÈRE MILITAIRE BELGE D'HOUTHULST

Ce cimetière militaire belge, à l'orée du bois d'Houthulst, a été aménagé après la Première Guerre mondiale. Il regroupe les tombes de 1.723 soldats belges. La plupart de ces derniers sont morts le 28 ou le 29 septembre 1918, lors de l'Offensive de Libération. Caractérisé par sa forme hexagonale, ce dernier est le deuxième plus grand cimetière militaire.

BOYAU DE LA MORT

Le Boyau de la Mort à Dixmude est le seul réseau de tranchées belges de la Première Guerre mondiale parvenu jusqu'à nous. En 2014, le centre d'interprétation du site a été rénové en profondeur. L'histoire du fameux Boyau de la Mort est racontée au travers de quinze applications interactives, de photos, de films et plus de cent objets d'époque. Il est question de vie et de mort ; les histoires personnelles font parfois froid dans le dos. Une gigantesque photo aérienne, prise en 1916, permet de comparer les paysages d'hier et d'aujourd'hui. L'année passée, un bunker allemand a été incorporé au parcours. Le visiteur peut donc s'immerger dans les deux côtés du conflit. Le Boyau de la Mort : un enfer pour les soldats pendant la guerre, un pôle touristique qui ne laisse pas indifférent depuis 1919.

VISITE DU FORT DE LONCIN

Entrée gratuite pour tous les Awansois !

Le Fort de Loncin faisait partie des douze forts établis pour la défense de Liège.

Il fut détruit au début de la Première Guerre mondiale par un tir d'obus engendrant une puissante explosion qui détruisit le cœur du fort, tuant 350 soldats de garnison, dont de nombreux soldats de notre commune dont nos rues portent les noms (Désira, Ledouble, Warnant, Leduc, Delmotte, Lejeune...). La grande majorité des défenseurs ayant été enfoui sous les décombres, le fort est rapidement devenu une nécropole militaire.

Ce lieu de mémoire doublé d'un musée permet au visiteur de se replonger dans l'ambiance qui régnait à l'époque en parcourant l'ensemble du site.

Adresse : Rue des Héros 15 - 4431 Ans

Heures d'ouverture :

D'avril à juin ainsi que les mois de septembre et octobre : tous les samedis et dimanches de 14H à 18H (dernier départ à 16H30')

Juillet-Août : tous les jours - sauf le lundi - de 14H à 18H (dernier départ à 16H30')

Plus d'info : <http://www.fortdeloncin.be>

Pour recevoir vos entrées gratuites :

Service du Patrimoine : 04/364.06.33 – env@awans.be

Service de la Culture : 04/257.46.03 – solange.dardenne@awans.be





CALOR sanit
Un service irréprochable
CHAUFFAGE & SANITAIRE



DAIKIN
FUJITSU

Des professionnels hautement qualifiés
20 ans d'expérience

- Pompes à chaleur
- Techniques ventilation
- Energie solaire
- Chauffage au bois
- Pellet



Calor Sanit sprl
Rue Chaussée, 141
Tél. 04/286.60.12
Fax 04/286.47.12
calorsanit@skynet.be

NOUS AGRANDISSONS !
Au printemps, inauguration de notre nouvel espace

Magasin 1.000 m² :
7h30-17h30
du lundi au vendredi,
8h30-16h le samedi

Showroom 400 m² :
9h à 12h - 13h à 17h30
du lundi au samedi.
Fermé le jeudi



S.A. TRAVAUX PUBLICS
Stassart

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Glissières de sécurité · Glissières mixtes bois-métal

Notre magasin est ouvert du lundi au vendredi
de 8h00 à 17h00 et le samedi de 9h à 13h

Rue Ed. Colson 285 · 4431 Loncin
Tél. 04 263 55 28 · Fax 04 263 77 26

www.jmstassart.be · jmstassart@skynet.be

CARROSSERIE TOMAGRA
REPARATIONS TOUTES MARQUES

Tél. : 04 262 38 07
Fax : 04 262 38 08



Rue Chaussée, 92 · 4342 Hognoul · carrosserietomagra@voo.be
(Derrière Mark Sport)



Le spécialiste, depuis 1996, en verres progressifs toutes marques,
lunettes de sport, grand choix de montures enfants, ...
Une équipe d'opticiens-optométristes à votre écoute et votre service

EFFETS D'OPTIQUE
Rue des Moulins, 15 · 4342 Hognoul · Tél./Fax : 04.257.67.37



OPTIQUE NERVI

-30% sur monture et verres
ou sur la 2^e paire
(monture et verres) offerte

Grand'Route, 72 · 4400 Flémalle · Tél./Fax : 04.234.12.13

www.optique-nervi.be · www.effetsdoptiqueliège.be



Leblois
eau&chaleur



CHAUFFAGE
MAZOUT - GAZ
POMPE À CHALEUR
CHAUFFAGE SOL

SANITAIRE
MONTAGE
TRANSFORMATION
RÉPARATION

25 ANS D'EXPÉRIENCE
DANS LE CHAUFFAGE & LE SANITAIRE

04 227 23 25 **DEVIS GRATUIT**
eauetchaleurjpl@gmail.com



LUSSIS.be
TOYOTA
On y va pour le service !



+32 4 234 91 61
Rue Edouard Colson 278
4431 Loncin
lussis.knapen@toyotabelgium.net



+32 4 361 34 00
Rue Sauheid 75
4032 Chénée
lussis.chenée@toyotabelgium.net

POUR LES MAKERS

BRICO

HOGNOUL

27-01 RUE CHAUSSÉE · 4342 HOGNOUL

  brico.be

LES SERVICES

Machine à teinter · Découpe du bois et du verre
Brico fiches · Location de camionnette · Placement à domicile · Reproduction de clés · Livraison à domicile
Plaques d'immatriculation · Cartes d'avantages

Le lundi de 13h à 19h. Du mardi au samedi de 8h30 à 19h.
Et tous les dimanches de 9h à 12h30

Le Conseil communal des enfants

Le 28 novembre dernier, le Conseil communal des enfants s'est enrichi de 9 nouveaux conseillers qui ont prêté serment dans les mains de Monsieur LUCAS, notre Bourgmestre. Suite aux élections qui ont eu lieu dans toutes les écoles du territoire, tant dans le réseau communal que le réseau libre, notre nouveau Conseil se compose donc de 16 enfants de 5^e et 6^e primaire :

6^e année :

BOVY Juliette

LAMOTTE Mattéo

BERCK Théo

BLECKER Lucie

QUOIBON Charlotte

BENAERTS Éva

YENGUE TCHAMBA Sarah

5^e année :

BALIDOU Abdelaziz

PIRARD Line

NULENS Gabriel

DOYEN Noam

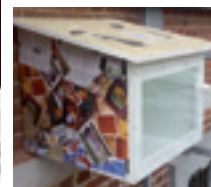
SCHOEFS Lola

WYARD Maximilien

DOBELI Marine

FONTAINE Arnaud

ROSSI Théo



Les As de la jungle sur grand écran !



Maurice a tout d'un pingouin... mais le tigre est en lui ! Elevé par une tigresse, ce pingouin loin d'être manchot est devenu un pro du Kung Fu. Avec ses amis, les As de la jungle, Maurice entend dorénavant faire régner l'ordre et la justice dans la jungle, comme sa mère avant lui. Mais Igor, un koala diabolique, entouré de ses babouins mercenaires pas très futés, a pour projet de détruire la jungle... Film de juillet 2017

Le Mercredi 11 avril 2018 à 14h30

PAF : 2€ (maximum 6€ par famille domiciliée sous le même toit **ET** sur la Commune d'Awans)

Au Foyer culturel d'Awans - Rue Louis Germeaux, 12 à 4342 Awans - Inscription obligatoire – nombre de places limité : 04/257.46.03

L'Administration communale d'AWANS procède au recrutement de Moniteurs(trices)

pour assurer l'animation des centres de jeux de vacances organisés sur le territoire de la Commune à AWANS et à OTHÉE, du 2 juillet au 10 août 2018.

Toutes les infos et les conditions à remplir peuvent être obtenues par mail : solange.dardenne@awans.be – Date limite : 20 mars 2018

Permis de conduire

Au 1er janvier 2018, les conditions de réussite de l'examen théorique Permis B sont adaptées : la notion de faute grave refait son apparition.

Les conditions d'accès et de réussite à l'examen pratique Permis B vont également être modifiées à partir du 1er juillet 2018. À partir de cette date, une nouvelle filière fait également son apparition et le(s) guide(s) d'un candidat devra(ont) suivre une courte formation préalable au stage de conduite.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur :

- www.monpermisdeconduire.be
- Le portail <http://mobilite.wallonie.be>
- la page Facebook de Wallonie Mobilité
- adresse mail de contact : formation.conduite.automobile@spw.wallonie.be

Info

Souper spaghetti du samedi 21 avril 2018

L'association « LES PETITS PAS D'AWANS » sera ravie de vous accueillir comme chaque année à
notre traditionnel souper « SPAGHETTI »

que nous organisons pour les enfants de nos Structures d'Accueil.

Le personnel des deux Maisons Communales d'Accueil de la Petite Enfance, ainsi que des Accueillantes, œuvrent tous les jours pour le bien-être de vos enfants.

Cette soirée nous permet de récolter des fonds afin d'acheter du matériel complémentaire pour nos petits pensionnaires.

Nous espérons vous y voir nombreux afin de passer une agréable soirée dans la joie et la bonne humeur.

Vous pourrez réserver vos repas à partir du LUNDI 19 MARS avec comme date limite le LUNDI 16 AVRIL 2018.

Soit par mail : fabrice.mammo@awans.be - Soit par téléphone : 04/247.32.72 (répondeur en cas d'absence)

La diversification alimentaire chez les enfants

Au sein des Structures d'Accueil de la Petite Enfance d'Awans, nous suivons les règles de l'One en matière de nutrition. La diversification alimentaire chez l'enfant est essentielle puisque celui-ci a besoin d'une modification nutritionnelle et son corps atteint une maturation au niveau des systèmes digestifs et rénaux. Il existe 4 phases pour cette étape dont la première commence entre 5-6 mois et la dernière entre 12-18 mois. Nous allons mettre l'accent sur les 3 premières phases.

Phase 1 : Découverte et initiation (5-6 mois)

Fruits ou légumes ? C'est un choix qui appartient aux parents. L'important sera d'introduire les deux types de repas progressivement, l'un après l'autre. Les parents devront introduire un nouvel aliment à la fois pendant plusieurs jours afin de tester la tolérance, avant d'introduire un autre. Au début, l'enfant commencera par prendre quelques cuillères, et les parents compléteront le repas par un biberon de lait. Le moment du repas est considéré comme un « moment privilégié »

Phase 2 : Familiarisation aux aliments (6 – 7 mois).

À partir de cet âge, l'enfant passe au « lait de suite » qui répond davantage aux besoins nutritionnels de l'enfant. En pratique, la cuisinière des Structures d'Accueil de la Petite Enfance choisit des légumes frais de saison suivant le tableau de l'ONE afin de diversifier un maximum. Nous utilisons également des légumes surgelés. À cet âge, on ajoute 2 à 3 cuillères à café d'huile crue ou de beurre au repas de légumes (1 cuillère à café de matière grasse pour 100g de repas). Les besoins en graisses sont proportionnellement plus importants chez le bébé que chez l'adulte. La cuisinière comme les accueillantes varient les matières grasses, car chacune d'entre elles possède une composition nutritionnelle spécifique : par exemple, les huiles riches en acides gras polyinsaturés (colza, soja), car elles sont peu utilisées dans notre alimentation de tous les jours.

Dans le repas de fruits (panade), il est recommandé de bien choisir des fruits de saison, de présenter les fruits cuits, car cela facilite la digestion et réduit l'allergénicité. L'ONE nous recom-

mande d'éviter l'ajout de biscuit, car ils sont trop riches en sucres ajoutés, en sel et en mauvaises graisses (acides gras et saturés). Il est inutile d'ajouter de la farine, car elle contribue à augmenter un apport protéique. Et enfin, de ne pas ajouter de sucre, car il masque la saveur naturelle de l'aliment et habitue l'enfant à la saveur sucrée. Pour rendre le repas de fruits plus épais, nous recommandons aux parents d'utiliser le pain.

Phase 3 : Pas à pas vers la variété des aliments (7 – 12 mois).

À partir de 7 mois, les parents remarquent un changement dans la composition des menus pour leurs enfants. On introduit progressivement, ce qu'on appelle les « VVPO » : Viandes – Volailles – Poissons – Œufs (d'abord le jaune puis le blanc). Avant 1 an, l'ONE recommande 10-15gr de viande cuite. La cuisinière et les accueillantes proposent des poissons gras, car ils sont riches en acide gras et omega3.

Nous rappelons aux parents qu'il ne faut pas ajouter de yaourt, ni de fromage blanc aux repas de fruits. Il est très déconseillé de donner du miel en dessous d'un an, car on ne pas exclure la présence d'une bactérie capable de produire des toxines chez les tout petits.

Nous sommes tous concernés par la diversification alimentaire, de la cuisinière, à la puéricultrice, à l'accueillante, et au médecin (pédiatre ou traitant). En étroite collaboration avec les parents, les MCAE, les Accueillantes seront particulièrement attentifs à la période dite de « diversification alimentaire », grâce à une approche aussi progressive et individualisée que possible et en tenant compte de l'organisation de chacun.

Pour conclure - Le saviez-vous ?

« L'excès de protéines est fréquent chez les enfants. Suite à une consommation trop importante de viande et à une introduction trop précoce de produits laitiers, de biscuits et de farine. En raison de l'immaturité rénale, un excès de protéine n'est pas souhaitable ! Certaines études avancent même la possibilité d'un lien entre cet excès fourni à l'enfant et une obésité ultérieure ».

Info

Déclaration IPP

Cette année encore, le SPF finances collabore avec notre commune afin d'organiser des séances de remplissage des déclarations de l'impôt des personnes physiques. Deux agents du SPF seront présents les mardi 15 mai et mercredi 30 mai de 9h à 12h et de 13h à 16h, à l'administration communale, rue des écoles 4 à 4340 Awans

Le jeu-concours « Awans Fête Noël » a encore fait 42 heureux gagnants

Pendant tout le mois de décembre, le Cercle AWansois des Acteurs économiques (CAWAE) vous a permis de participer à un jeu-concours exceptionnel : « Awans fête Noël ». Un moyen original de réaliser vos achats de fin d'année dans les commerces de l'entité.

Pour cette 3^e édition, plus de 800 bulletins de participation ont été déposés dans les quelque 40 urnes présentes chez nos partenaires. Ce 8 janvier, sous la surveillance d'un huissier de justice, Monsieur Pierre-Henri Lucas, Président de l'ADL a réalisé le tirage au sort des 42 personnes ayant remporté les cadeaux mis en jeu par les enseignes partenaires.

Des personnes ayant effectué leurs achats sur l'entité pendant cette fin d'année ont ainsi été récompensées par un cadeau du commerçant chez qui ils ont effectué ces derniers ou, majoritairement, dans une enseigne qu'elles ont pu découvrir pour l'occasion.

Une dynamique positive qui donne parfois lieu à de belles rencontres telles que celle de la gagnante de deux menus dans un restaurant participant. « Je suis allée hier soir au restaurant Da noi a voi et je tenais à vous remercier bien sincèrement pour ce lot gagnant. Nous avons été enchantées de l'accueil et des menus servis. C'est la première fois que j'allais à ce restaurant et n'hésiterai pas à y retourner. »

Un grand merci à elle ainsi qu'à l'ensemble des participants et, évidemment, aux enseignes partenaires qui font de cette 3^e édition une véritable réussite. Évidemment, l'équipe de l'ADL vous donne déjà rendez-vous en décembre pour l'acte 4 de ce jeu-concours unique.

Les photos des gagnants sont accessibles sur le site internet de l'ADL : www.adl-awans.be



6^E RENCONTRE GOURMANDE DE L'ADL

Sur la route du Rhum parsemée de délices sucrés

Après quelques mois d'absence, les **Rencontres Gourmandes** de l'ADL sont de retour ! Une soirée placée sous le signe de la convivialité et des découvertes gustatives locales à ne pas manquer.

Pour cette sixième édition, l'Agence vous propose un moment de partage unique avec la dégustation de plusieurs « rhums » fabriqués dans la région liégeoise et accompagnés de délices sucrés proposés la société foozienne, Belartibon.



Du plaisir à l'état pur pour vos papilles gustatives ainsi que le plaisir de la découverte d'un endroit convivial, en l'occurrence le restaurant hognoulois, **Da noi a voi**. Dans ce cadre intimiste, venez nous rejoindre seul ou entre amis pour participer à « **Sur la route du rhum parsemée de délices sucrés** » qui se déroulera le **mardi 20 mars dès 19h**. Que vous soyez amateur de rhum, de sucrerie ou, simplement, curieux de faire des découvertes inédites, la 6^e Rencontre Gourmande de l'ADL est faite pour vous.

Attention, inscription limitée et obligatoire via info@adl-awans.be ou au 04/257.71.62.

Les nouveaux acteurs économiques

Lors des derniers mois, plusieurs nouveaux acteurs économiques se sont installés sur le sol de l'entité. Ainsi, on pointera notamment les arrivées de :

- **Paramédical Team**, service d'ambulance agréé ou de véhicule pour personne à mobilité réduite, qui s'est installé rue de Bruxelles, 197 à Awans.
- **Citropol Awans**, spécialiste de la marque Citroën qui vous accueille désormais sur la Parc d'activités économiques au 5 de la rue de l'Estampage à Awans.
- **Le Jardin des sens**, a déménagé rue Chaussée, 109 à Hognoul pour vous proposer ses différents services esthétiques et de massages.
- **Mia Style**, vous propose des vêtements pour Hommes et Dames rue Chaussée, 90 à Hognoul (sur le parking de Marksports).

Agend'Awans

Les recyparcs seront fermés
les 3 avril,
1, 10 et 22 mai

MARS 2018

- **Opération Œufs de Pâques** par l'asbl Le Refuge
Du 9 mars au 9 avril
- **Opération Arc-en-ciel**
Les samedi 10 et dimanche 11 mars
- **Don de sang** Parking du hall omnisports à Awans
Le lundi 19 mars entre 16h et 20h
- **Journée mondiale de l'Eau**
Le jeudi 22 mars
- **Grand Nettoyage de Printemps « BE WAPP »**
Les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 mars
Infos : www.bewapp.be
- **Earth hour : on éteint tout entre 20h30 et 21h30**
Le samedi 24 mars
www.earthhour.org/belgium
- **Marche organisée par le comité des jeunes d'Othée**
Le samedi 24 mars
Info : Monsieur Antoine Malherbe-Gérard 0492/03 45 25
- **Soirée Télévie au hall omnisports d'Awans**
Le samedi 31 mars
Info : Les amis de Fanny Tél : 0496 90 12 01
- **Grande fête de Pâques** Au Foyer culturel d'Awans
Le samedi 31 mars – Infos et réservations au 0470/577.652
Après-midi récréative (contes de Pâques, chasse aux œufs, goûter, spectacle de magie avec Renan, popcorn, etc.)
- **Fête foraine à Villers-L'Évêque**
Du 31 mars au 1^{er} avril 2018 Info : 04/364.06.28-51

AVRIL 2018

- **Awans fait son cinéma « Les As de la jungle »**
Le mercredi 11 avril
Au foyer culturel d'Awans – Infos et réservations obligatoires au 04/257.46.03
- **Souper spaghetti** **Le samedi 21 avril dès 18 h**
Organisé par l'Association du personnel des maisons d'accueil et de la petite enfance, à la salle paroissiale d'Othée - Info 04/247.32.72

- **Journée du Livre gratuit**
Le samedi 21 avril de 13h à 17h Au Foyer culturel d'Awans.
Infos 04/257.46.03 - solange.dardenne@awans.be
- **Course internationale de lévrier au cynodrome d'Awans**
Le dimanche 22 avril
- **Collecte de vélos dans les recyparcs**
Le samedi 28 avril
- **Les mordus du tir asbl, tir occasionnel**
Les samedi 28 et dimanche 29 avril
Organisé sur le terrain de football d'Othée
- **Spectacle : Louis et Louise « Crie-moi que tu m'aimes »**
Le lundi 30 avril
Au Foyer culturel d'Awans – Infos et réservations au 0470/577.652

MAI 2018

- **Report des collectes des déchets**
Du mardi 1^{er} au samedi 5 mai
- **Festivités à Othée**
Les 11, 12 et 13 mai Voir programme en page 8.
- **Course internationale de lévrier au cynodrome d'Awans**
Le dimanche 13 mai
- **Séance de remplissage des déclarations à l'IPP**
Le mardi 15 mai
de 9h à 12h et de 13h à 16h à l'administration communale
- **Courses cyclistes à Othée**
Le samedi 19 mai
Info : Monsieur Louis Vanhoef 0479/92.96.02
- **Brocante d'Awans**
Le lundi 21 mai Info : école Saint-Joseph
- **Fête foraine à Othée**
Du 26 au 27 mai 2018 Info : 04/364.06.28-51
- **Séance de remplissage des déclarations à l'IPP**
Le mercredi 30 mai
de 9h à 12h et de 13h à 16h à l'administration communale

Décès

Du 01/10/2017 au 31/12/2017

† Maria Albert	† Georges Delbrouck	† Raymonde Gilson	† Annick Oger
† Alex Biesmans	† Marie Delcour	† Camille Hannay	† Charles Pirlot
† Jean Brimioulle	† Mariette Dessart	† Marie Havelange	† Jeanne Pirlot
† Monique Cailbeaux	† Jan Digneffe	† Gerardina Kicken	† Catharina Reinders
† Joseph Capelle	† Michel Du Pré-Werson	† Gertrude Klockziem	† Yvette Robert
† Gilbert Charlier	† Marcel Eeckhout	† Xavier Legaye	† Marie-Jeanne Simon
† Paul Chaslin	† Marie Gendarme	† François Lerule	† Pierre Tibo
† Antonietta D'Alessandro	† Gisèle Gillet	† Josée Mariel	† Mélanie Tihon

Naissances

Du 01/10/2017 au 31/12/2017

* Lokman Akhayad	* Leano Candela	* Sarah El Boujoufi	* Serena Rosati
* Chiara Aslan Buonpane	* Maxime Cornet	* Louis Grégoire	* Thalya Schépens
* Timeo Bairin	* Maverick Decker	* Zoran Leemans	* Louise Verstraeten
* Louka Bouveroux	* Samuel Dipalma	* Evy Poisket	* Naser Berisa
* Ezio Canale	* Elisabeth Doudou	* Dario Rosati	

BHs MOTORS



BIENVENUE CHEZ OPEL BHs MOTORS À AWANS !

La nouvelle concession Opel BHs MOTORS a ouvert ses portes à Awans ! Fidèles à notre volonté de vous offrir toujours le meilleur, nous vous proposons dès à présent toute la gamme de véhicules neufs Opel, de nombreux véhicules d'occasion, ainsi qu'un service après-vente irréprochable.

Curieux ? Nous vous attendons avec impatience au 15, rue de la Chaudronnerie, à Awans.

Rue de la Chaudronnerie 15
4340 Awans
04 368 44 00

www.opel-bhs.be



AWANScom29-13



FORET & TE JEAN

ORGANISATION DE FUNÉRILLES
- DEPUIS 1881 -

Deux funérariums au coeur des villages :

AWANS | rue des Ecoles 1

VILLERS-L'EVÊQUE | rue Rond du Roi Albert 19

(avec chapelle et salle de réception jusqu'à 70 personnes)

04 220 20 80



www.foret-tejean.be

AWANScom29-09



Les Mosanes
Pompes funèbres
Funérarium

AWANS
Rue de la Station, 40

VILLERS-LEVÊQUE
Rue Joseph Valleye, 9
04 225 08 28

www.lesmosanes.be

AWANScom29-06



Clinique vétérinaire LUCAS s.p.r.l. - AWANS

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
24h/24 tous les jours
Week-end & jours fériés

Route de Bruxelles 98 - Tél. **04 239 99 99**
Consultations du lundi au vendredi de 17h à 19h
Samedi de 9h30 à 11h30 et tous les jours sur r.d.v.

AWANScom29-22

GRAPHITEX

Votre fournisseur en vêtements de travail
Rue de l'Estampage 3, 4340 Awans

www.graphitex.com

Nouveau département **Literie**



**GARANTIE
10 ANS**



Déjà un matelas
à partir de 150 €

sleepurbox.com

La fibre de  **TENCEL** 100 % végétale, anti-transpirante. Sèche 8 fois plus vite que le coton !

Vous allez aimer dormir...

OUVERT LE DIMANCHE



Avec 4 relax : 1 490 €


Home feeling

MEUBLES - SALONS - LITERIE

04/367.05.03



Ensemble complet : 2 490 €



www.homefeeling.be

Home feeling · Rue de Bruxelles 155 · 4340 Awans · info@homefeeling.be